L'escalier du bâtiment C. Les escaliers ont été à dessein logés par l'architecte 'là où il a été indispensable de former des angles aigus, là où l'irrégularité n'offre aucun inconvénient'

IVR82_20016902797X
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation